

**REVOLUTION  
(1792 – 1798)  
pp. 27-44**

**Abréviations**

**AD21** : Archives départementales de Côte d'Or.

**AMJ, Corr** : *Anne-Marie Javouhey – Correspondance*, 4 vol., Paris, Éditions du Cerf, 1994. Exemple d'abréviation pour un passage :

AMJ, Corr, t. 1, L. 1,1, p. 7. : tome 1, lettre 1, paragraphe 1, page 7.

**Annales** : *Annales historiques de la congrégation Saint-Joseph de Cluny par une Religieuse de la même Congrégation*, Solesmes, imprimerie Saint-Pierre, 1890, 796 pages.

**SJDC** : Archives des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

**Page**

Numéro de la séquence

**Note**

**27-28,1**

**La vengeance du cousin Petitjean.**

BMD. Fonds Reinert, ms 3828, fol. 21. Notes de Baudot, propriétaire à Pagny, recopié par l'abbé Eugène Reinert (1874-1959). Le fonds Reinert est à la bibliothèque municipale de Dijon, 3792-3921. Extrait

*Le 18 septembre 1792, un détachement de Rouannais nationaux redoutable, ceux qui avaient commis des meurtres dans les prisons de Lion étaient à Seurre où ils passèrent pour se rendre à Auxonne ; ils ôtèrent toutes les jiroites et fleurs de lits qui étaient sur les étages des maisons. Le 19, M. Petitjean, l'aîné, les mena à Chamblanc pour enlever les jiroites du château de M. Jeannon cy-devant président au Parlement de Dijon et à présent émigré, ce qu'ils firent et laissèrent des fleurs de lys qui étaient sur la grange d'un nommé Simon de vis à vis du château. M. Petitjean avait fait cette action à cause qu'il se rappelait que M. Jeannon lui avait fait conter 2 louis pour un lièvre qu'il avait tué sur Chamblanc lorsque la chasse était défendue il y a environ 8 ans.*

**A propos des "Rouannais nationaux redoutable".**

Jérôme MORIN, *Histoire de Lyon depuis la Révolution de 1789*, Paris : Furne et Cie; Lyon : C. Savy Jeune : Midan, 1845 – 1847, 3 tomes. Tome 2, p. 211-216.

28,1	<p><b>Erratum.</b> Lire : <i>Le surlendemain, la République naissait.</i></p> <p><b>La première République</b> ne fut pas officiellement proclamée. Elle naquit dans la dynamique de la victoire de Valmy survenue le 20 septembre 1792, la fin de l'Assemblée législative ce même jour, et sur décision, le lendemain, de la Convention nationale nouvellement élue qui abolit la royauté. Le 22, jour de l'équinoxe d'automne, fut le premier jour de l'ère républicaine, 1<sup>er</sup> vendémiaire an I.</p>
28, 2	<p><b>L'arrestation du curé Barbier.</b></p> <p>J'ai depuis lors retrouvé la date exacte de l'arrestation de Barbier. Il fut arrêté le 20 février 1794. <i>Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse de Dijon</i>, 1868, p. 97-98 : « Notice sur Jean-Baptiste Barbier, curé constitutionnel de Chamblanc depuis le 28 mars 1791. »</p>
28, 2	<p><b>Jean Thévenin, maire de Chamblanc.</b></p> <p>AD21, 1 Q art. 760/10 – Domaines nationaux Chamblanc, 6 pages.</p> <p>Son nom ès qualité figure en bas de l'acte du 23 frimaire an II, 13 décembre 1793, p. 2, de l'acte du 27 germinal an II, 16 avril 1794, p. 3 et d'une demande de remboursement 4 fructidor an II, 21 août 1794, p 5 (non numérotée).</p>
28-29, 2	<p><b>Le retrait des "dépouilles du fanatisme".</b></p> <p>Je n'ai pas voulu lester le récit d'une énumération un peu longue. On trouvera la liste des « dépouilles du fanatisme » aux archives départementales : AD21, 1 Q art. 760/10 – Domaines nationaux Chamblanc, 6 pages. Inventaire p. 3-4.</p> <p>Ce retrait eut lieu « le 23 frimaire an 2 » (13 décembre 1793). La présence d'Anne à ce moment précis de la confiscation n'est pas attestée mais possible. Tout au moins, elle le sut très vite.</p>
29, 2	<p><b>Le calendrier républicain.</b></p> <p>Le calendrier républicain fut adopté par la Convention le 5 octobre 1793 avec application rétrospective à compter du 22 septembre 1792 (1<sup>er</sup> vendémiaire an I). Voir article de Bronislaw BACZKO « Le calendrier républicain » dans Pierre NORA (dir.), <i>Les lieux de mémoire</i>, t. 1, pp. 67-106 et celui de Mona OZOUF, « Calendrier » dans François FURET et Mona OZOUF, <i>Dictionnaire critique de la Révolution française</i>, Paris, Flammarion Champs, 1ère éd. 1992, rééd. 2007, 5 tomes, tome <i>Institutions et créations</i>, pp. 91-106.</p> <p>Le choc ressenti par Anne Javouhey face à une Révolution qui s'en prit à son Église, est présent dans toute sa correspondance. La disparition de saint Martin du calendrier ne pouvait que l'affecter et d'autant plus qu'il avait une place particulière dans sa vie. Pour elle, le jour de sa fête qui coïncidait avec son jour de baptême était le jour de sa véritable naissance. Elle ferait plus tard de saint Martin l'un des protecteurs de sa fondation.</p>

29, 3	<p><b>Le démontage d'une cloche.</b>  AD21, 1 Q art. 760/10 – Domaines nationaux Chamblanc, 6 pages. Billet, p. 5.  « Le citoyen Jean Thevenin, maire, a payé la somme de quinze Livres au citoyen tête de Seurre Charpantier pour avoir D'Ecendu une Cloche du Cloché de Chamblanc pour la République le 21 floréal Dont Ledit tête C'est soussigné A Chamblanc le 20 floréal L'an Second de la République française une et indivisible. »</p>
30, 3	<p><b>L'arrestation de l'oncle Petitjean, curé d'Authumes.</b>  AD21. L. 2639/4, dossier relatif au culte. Cité par Fabien GAVEAU, <i>À la charnière des Temps - Grandir dans les campagnes de Seurre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle</i>. Manuscrit de l'auteur. Acte notarial du 2 prairial an V (21 mai 1797) délibérant sur une demande de Jean Petitjean, cultivateur au Châtelet, au sujet de l'héritage de Pierre Louis Petitjean, curé d'Authumes, déporté, pour obtenir cet héritage. Parmi les héritiers, un frère décédé qui laissa des enfants, huit dont cinq nés d'un mariage avec Anne Jacquin. Parmi ces enfants, on trouve : « Claudine Pelet femme [de] Jean Javouhey demeurant à Chamblanc, Anne Petitjean femme de Jacques Javouhey, de Chamblanc. »</p>
31, 3	<p><b>La vente des biens du seigneur de Chamblanc.</b>  AD21. 1 Q art. 314. Domaines nationaux. Vente de biens nationaux - Procès-verbal d'enchères.</p>
32, 4	<p><b>La maladie de Jean-Baptiste Javouhey, le troisième fils.</b>  Annales, p. 5-6, note 7.</p>
33, 5	<p><b>Balthazard élu membre de la nouvelle autorité municipale.</b>  AD21. L art. 2625 <i>Administrations et tribunaux révolutionnaires</i>). 1<sup>er</sup> registre des délibérations de l'administration municipale du canton de Seurre, depuis le 17 brumaire an IV jusques et y compris le 11 nivôse (soit du 8 novembre 1795 au 1<sup>er</sup> janvier 1796).</p>

### **L'incendie de la mairie de Chamblanc (14 au 15 ventôse an IV, 4 au 5 mars 1796) et le sauvetage de chasubles (1).**

L'une de ces chasubles est conservée à la maison mère des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

#### **Galerie d'images. Le sauvetage des chasubles**

Cet épisode pose deux questions : les chasubles proprement dites, et le lieu de l'incendie.

#### Les chasubles

A ma connaissance, l'ouvrage le plus ancien qui livre des informations sur cet épisode est celui du P. DELAPLACE (*La Révérende Mère Javouhey, fondatrice de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny*. Paris, Librairie catholique internationale de l'œuvre de Saint-Paul, tome 1, 1885, 595 pages, tome 2, 1886, 692 pages). Le P. Delaplace évoque « deux belles chasubles de velours avec galons en or fin. Ces ornements se voient encore aujourd'hui à l'église de Chamblanc. » (t. 1 p. 16) Cet « encore aujourd'hui » est l'année 1885. L'une de ces chasubles est aujourd'hui introuvable. L'autre, à fond violet et galonnée d'or fin, est maintenant détenue par la maison mère. En effet, par décision du Conseil de Fabrique de Chamblanc en date du 7 octobre 1888, elle fut remise à la congrégation à sa demande et en échange d'une chasuble d'au moins la même valeur « vénale » (SJDC.2Ab1.7, lettre du curé de Chamblanc du 10 octobre 1888 avec copie jointe de la décision du conseil de fabrique).

33-34, 6

---

### **L'incendie de la mairie de Chamblanc (14 au 15 ventôse an IV, 4 au 5 mars 1796) et le sauvetage de chasubles (2).**

#### Le lieu de l'incendie :

Le P. Delaplace localise l'incendie dans la chapelle du château du seigneur de Chamblanc. Une lettre d'une sœur Marie-Bernard de la Compassion (SJDC.2Ab1.7) réfute cette localisation : « Quant au château, il y en avait un en effet à Chamblanc, le seigneur ayant eu un différend avec Mr le Curé, il fit construire une chapelle dans son domaine, mais au moment de la terminer, la révolution arriva ; on assure qu'elle ne fut même pas bénie ; il n'y eut donc jamais aucun ornement ; outre cela, le château ne fut pas incendié mais démoli et c'est avec ses débris qu'on a construit la plus grande partie des maisons du pays. A quel moment de la Révolution ces choses sont-elles arrivées ? on ne le sait pas. »

Effectivement, rien n'atteste l'incendie du château de Chamblanc. Dans ce village, il n'existait guère d'autre bâtiment notable que la mairie. Cette piste de la mairie est largement plausible à la lecture d'un registre d'état civil :

AD21. Registres paroissiaux et/ou d'état civil : an III - an XI FRAD021EC 137/011, p. 1. (consultable en ligne).

La page 1 de ce registre d'état civil de Chamblanc précise les conditions d'une reconstitution « de listes dressées par les citoyens Merle, Javouhey et Delarüe [...] et constatant les naissances, mariages et décès qui ont eu lieu dans ladite commune depuis le premier vendémiaire de l'an 3<sup>ème</sup> jusqu'au **quinze ventose [sic ventôse] de l'an quatre [5 mars 1796], époque où les registres de l'état civil furent dévorés par un incendie [...]. »**

De cette information, on peut déduire que c'est la mairie qui souffrit de cet incendie survenu dans la nuit précédant le 15 ventôse an IV, à un moment où il ne s'y trouvait personne pour y repérer un feu naissant.

33-34, 6



---

**Anne se lançant dans le catéchisme avec le soutien de sa mère.**

Annales, p. 2-4 et p. 15.

On sait très peu de choses sur le rôle de Claudine, la mère d'Anne-Marie Javouhey. Les Annales la font correspondre au stéréotype de la douce épouse par contraste avec un Balthazard plus rude, les deux étant de pieuses et excellentes personnes. Claudine était effectivement très pieuse. D'après les Annales p. 3, en 1804 ou 1805, lors d'une de ces missions intérieures par lesquelles l'Église française entendait se rebâtir, « Mme Javouhey voulut profiter de cette grande grâce pour faire une revue générale de sa vie ; mais le missionnaire auquel elle s'adressa lui dit qu'elle n'avait pas besoin de confession extraordinaire, que la mission n'était pas pour elle, et autres paroles de ce genre qui prouvaient l'opinion que l'on avait de cette dame dans le pays. » Quand on connaît l'esprit qui caractérisait ces prédications, et la pression que certains jeunes prêtres exerçaient pour obtenir les confessions, une telle réponse atteste résolument la ferveur de cette paroissienne, une foi profonde et même inquiète, gage d'une sensibilité religieuse à vif.

Soulignons aussi que Claudine avait en charge sept enfants et en comptant domestiques et garçons de ferme, la tablée quotidienne devait bien compter quinze à vingt personnes nourries grâce au jardin entretenu par elle et les servantes. S'y ajoutait le soin de la basse-cour et du petit bétail. Tout ceci était banal mais en dit long de l'importance des femmes dans les campagnes. Anne Javouhey eut une telle mère pour modèle.

---

39, 11	<p><b>La statue de sainte Anne enseignant à Marie.</b>  <b>Galerie d'images. Le cadeau de Balthazard</b></p> <p>Il s'agit d'une imitation d'une œuvre attribuée à Claus de Werve (environ 1380-1439), sculpteur à la cour de Bourgogne étudiée par Pierre CAMP, « Les imageurs bourguignons de la fin du Moyen Âge » dans : <i>Les cahiers du vieux Dijon</i> n° 17-18, année 1990, p.101. L'auteur souligne la fidélité des imitations suscitées par cette « œuvre de mérite ... dans les trésors d'art de la collégiale de Poligny ». « D'un exemplaire à l'autre les différences sont minimales. A Fontaine-lès-Dijon, sainte Anne indique de la main gauche la ligne à épeler que la Vierge suit avec une liseuse, tandis qu'à Poligny, c'est la main droite qui montre la ligne, la gauche tenant un second livre. Ici et là, même robe serrée haut par une ceinture qui y détermine des plis parallèles, même visage grave et attentif encadré par le serre-tête de toile et par la guimpe des veuves, etc. A Pichanges (Côte d'Or), on a copié, avec quelque lourdeur, l'exemplaire de Fontaine ou son prototype. <b>A Chamblanc au couvent de Saint-Joseph de Cluny, c'est celui de Poligny.</b> On sait qu'entre le 1<sup>er</sup> décembre 1396 et le 30 juin 1399, Claus de Werve a besogné, sous le contrôle de son oncle [Claus Suter. PC], à une statue de sainte Anne. En 1413, les Chartreux demandaient à la duchesse l'autorisation de la faire transporter dans leur maison du Miroir à Dijon. Que devint-elle quand cette maison fut démolie en 1767 ? Si elle a disparu, on peut présumer qu'il en reste quelque copie. »</p> <p>On ne connaît pas la date d'acquisition de cette statue par Balthazard Javouhey, peut-être à ce moment où Anne se lança dans le catéchisme, peut-être au moment où elle installa une communauté chez ses parents en 1804.</p>
39, 11	<p><b>L'aide qu'Anne apporte à l'abbé Ballanche et à d'autres prêtres.</b></p> <p>Annales, p. 12-18.</p> <p>La mort du petit Morandet est attestée à Jallanges, Actes (BMS puis NMD), Registres paroissiaux et/ou d'état civil : 1793 – 1811, p. 88. La venue d'Anne et du prêtre peu avant sa mort est seulement plausible.</p>
40, 12	<p><b>Noël</b></p> <p>Ce récit de Noël dont je ne sais rien veut souligner une donnée attestée à chaque instant de la vie de la fratrie Javouhey, outre l'attachement aux fêtes chrétiennes : une immense affection mutuelle à la mesure de celle que tous et toutes portaient à leurs parents.</p>
41, 13	<p><b>L'engagement grandissant d'Anne auprès des prêtres réfractaires.</b></p> <p>La mort d'Étienne Métier est attestée à Labruyère, Actes (BMS puis NMD), Registres paroissiaux et/ou d'état civil : 1793 – 1843, p. 68, et la venue d'Anne et de Ballanche peu avant sa mort tout aussi plausible que pour le petit Morandet.</p>

---

41-42, 13

**Les audacieuses initiatives d'Anne et l'inquiétude grandissante des parents Javouhey.**  
Annales, pp. 11-13.

---

42, 14

**La mort de l'oncle Petitjean, curé d'Authumes.**

Voir ci-dessus, note 30,3.

**Sur les pontons de l'île d'Aix :**

Site *Criminocorpus*. José-Luis BARBANÇON, *Aux origines de la guillotine sèche, la déportation dans les Assemblées révolutionnaires*.

Maurice BARBOTIN, *Conamama, camp de la mort en Guyane pour les prêtres et les religieux en 1798*, Paris, L'Harmattan, 1995, 239 pages.

---

43, 15

**L'entretien d'Anne avec ses parents.**

Cette scène s'appuie sur les Annales, pp. 11-13. Les propos prêtés à Anne se nourrissent des informations livrées par l'état civil de Chamblanc. Voir ci-dessus : 39, 11, L'aide qu'Anne apporte à l'abbé Ballanche et à d'autres prêtres.

Sur l'acharnement des méchants, voir ci-dessus, 38, 11, Anne et les « méchants ».

---

44, 15

**La décision d'Anne de se consacrer à Dieu à la Saint-Martin 1798.**

AMJ, *Corr*, t. 1, L. 1,1, p. 105, à Balthazard Javouhey, 14 février 1802. Original SJDC.

« J'ai promis à Dieu De me Dévoué toutte entierre au service Des malades et a linstruction des petite fille. le jour De la Saint Martin, qui est le jour de ma naissance ». Les autres informations relatives au lieu et au prêtre Ballanche qui officie sont tirées des Annales, pp. 20-21.

---